

Chômage régional

En ce qui concerne la région atlantique, je ne pense pas que le ministre soit tenu à l'heure actuelle de veiller à l'égalité des rythmes de développement au cours des prochaines années dans toute la région et dans chaque localité ou chaque circonscription. Je reconnais même que du temps où j'étais premier ministre de la Nouvelle-Écosse, il a été reconnu que certaines parties de la province se prêtaient plus aisément à un développement réussi que d'autres à court terme. Je ne m'étonnerais donc pas que le ministre adopte la même attitude.

Le concept du centre de croissance n'est plus sacro-saint comme il y a quelques années, mais il reste néanmoins logique d'exploiter ses meilleures possibilités. Il faut également reconnaître qu'une certaine concentration d'experts et de services dans un secteur peut favoriser l'expansion économique régionale. La récente étude du Conseil économique du Canada intitulée «Living Together» dont le ministre a parlé, relie, du moins dans une certaine mesure, la vie urbaine à la croissance et au progrès économiques. Je ne veux pas dire qu'il faut favoriser la disparité au sein des régions; je veux dire simplement que la situation est peut-être telle qu'il nous faut exploiter d'abord nos meilleures possibilités. Le ministère et le gouvernement doivent être tout simplement prêts à accepter les doléances de gens, y compris de députés, qui n'aiment pas voir certains secteurs d'une région progresser plus rapidement que d'autres.

À la suite de certains échecs avec les grosses entreprises, certains estiment que nous devrions nous orienter totalement vers la petite entreprise et nous concentrer sur l'expansion locale, rurale et le développement des villages et des petites villes. C'est sans doute très bien de vouloir développer les petites localités et je suis tout à fait pour. Cela améliore la vie des habitants de ces localités et c'est un aspect qu'il ne faudrait pas négliger. Mais il ne faudrait pas non plus négliger l'expansion à grande échelle.

Le rapport du Conseil économique du Canada dont le ministre a parlé a étudié la situation et trouvé un certain lien entre le niveau de développement technologique d'une région et le taux de croissance économique de cette même région. Nous sommes à l'ère de la technologie et, en général, une région a besoin à la fois d'une technologie poussée et de ressources naturelles pour prospérer. On n'a pas su développer les industries hautement technologiques dans les Maritimes et tous les intéressés ont probablement commis des erreurs à cet égard. Mais nous avons également enregistré certains succès retentissants au cours des années, et pour lui faire plaisir, je dirai que le ministre n'y a pas été totalement étranger. Là où je veux en venir, c'est qu'il faut tirer la leçon de nos fautes, ne pas renoncer à faire naître et à développer de grosses entreprises dans la région des provinces atlantiques par exemple.

Lorsqu'il s'agit d'évaluer les résultats de la lutte contre les disparités régionales, de calculer le degré de réussite obtenu par les gouvernements fédéral et provinciaux dans les provinces atlantiques depuis le milieu des années 50, il ne faut pas oublier que l'économie traditionnelle de la Nouvelle-Écosse, par exemple, a traversé pendant les années 50 et 60 une révolution qui n'est peut-être pas encore terminée et qui a fait disparaître des milliers d'emplois et de métiers traditionnels. La Nouvelle-Écosse, par exemple, a dû courir vite pour faire du surplace, pour compenser lors de la restructuration des

industries traditionnelles les pertes importantes d'emplois traditionnels et de salaires qui en sont résultés.

Malgré les motifs de découragement, par exemple le désavantage nouveau de la cherté de l'énergie qui est venue se surajouter à l'érosion continue des industries traditionnelles de la région atlantique et de la province de Québec, il ne faut pas que les échecs et les déceptions rejettent dans l'ombre les réalisations nouvelles. Il ne faut pas que les Canadiens des autres régions perdent de vue ces réalisations, il ne faut pas qu'ils considèrent que tout effort fait chez nous est vain.

L'action des gouvernements fédéraux successifs a été utile aux provinces atlantiques. Il n'y a qu'à penser par exemple au programme de péréquation et à ce qu'il a apporté à nos provinces en termes de services publics. Quand je pense à ce qu'aurait pu donner un plan d'action cohérent, je ne puis que déplorer les insuffisances du gouvernement.

Il serait faux de penser qu'après avoir créé le ministère de l'Expansion économique régionale, le gouvernement fédéral lui a dit ensuite de se débrouiller seul, pour n'avoir plus à repenser à la question. Mais chaque fois qu'on lui reproche le manque d'efficacité de sa lutte contre les inégalités économiques régionales, le gouvernement n'a que trop tendance à se glorifier de ce que le MEER a fait. A tout ce que le ministre a pu dire cet après-midi, on peut répondre en toute vérité que le MEER n'a pas mené de campagne concertée pour stimuler la croissance des régions atlantiques ou d'ailleurs. Il est juste de reprocher au gouvernement de n'avoir pas su coordonner son activité propre. Le ministre déclarait récemment au comité que le MEER ne peut pas tout faire seul. Que la collaboration et la coordination avec les autres ministères sont en progrès mais que tout n'est pas parfait sur ce plan. Ce jour-là, il nous a dit que rien n'était parfait, c'était un cri du cœur, mais aujourd'hui, à la Chambre, en prononçant un discours préparé, c'était une tout autre histoire et il a insisté sur les vertus de la coordination présente.

● (1710)

M. Lessard: Je ne suis pas encore entièrement satisfait et je pense ne jamais l'être.

M. Stanfield: Le ministre bien entendu n'est pas satisfait, et à part lui personne qui ait jamais eu affaire aux services du ministère ne viendrait prétendre un seul instant que le degré de coordination entre le MEER et les autres ministères tomberaient est un tant soit peu satisfait. Nous avons même de multiples exemples où les ministères gouvernementaux travaillent à contre-courant du MEER.

M. Paproski: Bravo!

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je regrette de critiquer autant ce manque de coordination, mais je critiquerai également le MEER d'avoir surtout œuvré au niveau provincial dans les provinces maritimes. Le ministre vient juste de s'en vanter. Il est bon et même nécessaire de respecter l'existence des provinces. Mais je tiens à dire au ministre, par votre entremise, monsieur l'Orateur, que pour mettre au point une stratégie efficace d'expansion économique régionale dans les provinces maritimes, on ne peut se satisfaire de traiter au seul niveau de la province. L'intégration doit déborder ce cadre.

Je n'irais pas jusqu'à dire que le gouvernement devrait chercher à imposer son propre plan d'expansion aux provinces atlantiques, mais le gouvernement du Canada avec l'ensemble de ses ministères, et les provinces atlantiques devraient trouver